

**Le procès-verbal a été traduit en français.  
En cas de divergences, la version originale en allemand fait foi.**

---

## **Procès-verbal**

### **Réunion en ligne du Conseil des Suisses de l'étranger du 20 et 23 août 2021 avec la solution de visioconférence « Zoom »**

**1<sup>re</sup> partie                      20 août 2021 de 13h00 à 17h30**  
**2<sup>e</sup> partie                        23 août 2021 de 13h00 à 16h50**

---

#### **Ordre du jour de la réunion du vendredi 20 août 2021**

1. Accueil, instructions concernant la réunion, le temps de parole, l'ordre du jour
2. Détermination du quorum
3. Présidence de la journée
  - 3.1. Présidence de l'élection du Comité
  - 3.2. Présidence du jour pour le point 13 de l'ordre du jour « décharge »
4. Introduction des nouveaux membres au travail du CSE (kit de bienvenue)
  - 4.1. L'OSE en bref
  - 4.2. Missions des délégués du CSE
  - 4.3. Principaux thèmes
  - 4.4. Collaboration
5. Remerciements aux membres quittant le Comité
6. Élections 2021 – séance de constitution du CSE
  - 6.1. Membres de l'étranger
    - 6.1.1. Résultats des élections des délégués des communautés suisses à l'étranger
    - 6.1.2. Élection d'autres membres de l'étranger
    - 6.1.3. Élection des représentants pour les deux sièges des jeunes
  - 6.2. Élection des membres de Suisse
7. Élection du Comité
  - 7.1. Élection du président
  - 7.2. Élection du trésorier
  - 7.3. Élection d'autres membres du Comité : membres de Suisse
  - 7.4. Élection d'autres membres du Comité : membres de l'étranger
  - 7.5. Motion « Roland Isler » (Australie) concernant la rédaction d'un code de conduite pour les membres du CSE et les membres du Comité de l'OSE.
  - 7.6. Élection de Remo Gysin comme président honoraire du CSE
8. Élection de la commission de la « Revue Suisse »
9. Procès-verbal de la réunion du 20 mars 2021

## Affaires statutaires

10. Approbation des comptes annuels 2020
11. Prise de connaissance du rapport d'audit de BDO
12. Élection de l'organe de révision
13. Octroi de la décharge
  - 13.1. Comité
  - 13.2. Direction
14. Approbation du rapport d'activité 2020
15. Objectifs de la législature 2021-2025
16. Congrès : lieu et thème du congrès 2022
17. Informations du Comité et de la direction
  - 17.1. Consultation de l'OSE sur les sujets de votations fédérales
  - 17.2. Nouvelles concernant le projet de monument commémoratif
  - 17.3. Thèmes politiques (banque, vote électronique, vaccination contre le coronavirus)
18. Information et discussion avec des représentants du DFAE

## Ordre du jour de la réunion du lundi 23 août 2021 (suite)

19. Reconnaissance de nouvelles associations suisses
20. Fondation « Place des Suisses de l'étranger Brunnen » (Alex Hauenstein)
21. Groupe de travail « Représentation des Suisses de l'étranger au Parlement » (Constantin Kokkinos)
22. Discussion
23. CH/UE : quel avenir après l'échec de l'accord-cadre?
  - Situation actuelle
  - Points de vue contradictoires sur la situation initiale et les objectifs futurs
  - Discussion et questions
  - Conclusion et actions ultérieures de l'OSE : adoption d'une résolution sur une éventuelle résolution
24. Divers

Remarque : pour des informations plus détaillées, veuillez vous référer à l'enregistrement de la réunion disponible sur YouTube :

Lien vers la diffusion en direct du 20 août 2021 : <https://youtu.be/axW3HazAhyM>

Lien vers la diffusion en direct du 23 août 2021 : <https://youtu.be/dFg3icBnwTk>

## 1. Accueil, instructions concernant la réunion, le temps de parole, l'ordre du jour

Remo Gysin salue les personnes présentes et ouvre l'assemblée constituante du Conseil des Suisses de l'étranger. Le Conseil compte 66 nouveaux délégués.

Sandra Jehle assure la rédaction du procès-verbal durant ces deux jours.

Les personnes ci-dessous sont excusées et n'assisteront pas à la réunion de ce jour :

Bloch Erich, Israël  
Engelhard Valéry, France  
Christina Kallmeyer, Allemagne  
Prutsch Nicole, Autriche  
Suisse Tourisme  
Wiget Markus W., Italie  
Wyder Rudolf, Suisse

Ariane Rustichelli procède à l'introduction technique pour la séance d'aujourd'hui. La réunion sera diffusée en direct sur le canal YouTube et pourra être suivie sous les liens suivants :

Diffusion en direct du 20 août 2021 : <https://youtu.be/axW3HazAhyM>

Diffusion en direct du 23 août 2021 : <https://youtu.be/dFg3icBnwTk>

Remo Gysin propose un temps de parole de 3 minutes pour les auteurs de proposition et 2 minutes pour les interventions lors des discussions.

### Décision

Le Conseil approuve le temps de parole de 3 minutes pour les auteurs de proposition et de 2 minutes pour les interventions lors des discussions par 99 voix contre 2.

Remo Gysin indique que le point 7 de l'ordre du jour « Élection du Comité » durera plus longtemps que les 15 minutes prévues. Explication : le sujet est complexe, et un temps de parole de 90 secondes est accordé à chaque candidat pour se présenter au Conseil.

Le point 18 de l'ordre du jour « Information et discussion avec des représentants du DFAE » est reporté et sera traité après la pause à 15h15. Johannes Matyassy est attendu à une conférence de presse.

### Décision

Par 99 voix contre 2, le Conseil approuve l'ordre du jour mis à jour.

## 2. Détermination du quorum

Sur les 133 délégués, 118 délégués ou leurs représentants respectifs ayant le droit de vote se sont connectés au début de la réunion. Le quorum de 45 voix étant atteint, le Conseil est apte à prendre des décisions.

Les suppléants des délégués ne peuvent voter que s'ils représentent officiellement un délégué.

### Décision

Le Conseil prend acte que le quorum est atteint.

### **3. Présidence de la journée**

#### **3.1. Présidence de l'élection du Comité**

Filippo Lombardi propose Remo Gysin comme président concernant le point 7 de l'ordre du jour « Élection du Comité ».

#### **Décision**

Par 103 voix et 2 abstentions, le Conseil approuve Remo Gysin comme président concernant le point 7 de l'ordre du jour « Élection du Comité ».

#### **3.2. Présidence du jour pour le point 13 de l'ordre du jour « décharge »**

Filippo Lombardi propose Remo Gysin, dans sa fonction de président sortant de l'OSE, comme président du jour concernant le point 13 de l'ordre du jour « Octroi de la décharge ».

#### **Décision**

Par 96 voix contre 1 et 3 abstentions, le Conseil approuve Remo Gysin comme président du jour pour le point 13 de l'ordre du jour « Octroi de la décharge ».

Remo Gysin remercie le Conseil de sa confiance.

### **4. Introduction des nouveaux membres au travail du CSE (kit de bienvenue)**

#### **4.1. L'OSE en bref**

Ariane Rustichelli souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du CSE et se réjouit déjà de travailler avec eux durant la législature à venir. Elle les informe sur les documents reçus « kit de bienvenue » et sur les contenus respectifs.

#### **4.2. Missions des délégués du CSE**

Les délégués représentent les intérêts de leur communauté suisse et de leurs institutions au sein du CSE. Ils exercent la fonction d'interlocuteur et constituent une source d'informations pour leurs concitoyens dans la zone représentée. Ils informent les associations suisses et organisations faitières sur les activités, les offres et les nouveautés de l'OSE. Ils marquent leur présence dans la partie régionale correspondante de la « Revue Suisse ». Ils entretiennent des contacts avec les associations et institutions suisses dans la région représentée ainsi qu'avec les ambassades et les consulats honoraires. Ils encouragent la participation politique des Suissesses et Suisses de l'étranger et participent aux activités promotionnelles en faveur de la présence suisse à l'étranger. Ils participent aux réunions du CSE et si nécessaire, aux commissions/groupes de travail et ils sont disponibles pour les médias suisses.

#### **4.3. Principaux thèmes**

Ceux-ci figurent dans le document « Objectifs de la législature 2021-2025 » et sont décrits dans les fiches d'informations « Vote électronique (droits politiques) », « Problématique des banques » et « Assurances sociales ». Pendant ces deux jours, les délégués discuteront de deux autres thèmes principaux : le vaccin contre le COVID-19 et la relation entre la Suisse et l'UE.

#### 4.4. Collaboration

L'objectif de la collaboration entre les membres du CSE, le Comité et le secrétariat est de remplir au mieux les quatre tâches de l'OSE : informer, connecter, représenter et conseiller les Suissesses et Suisses de l'étranger. Ces quatre missions se fondent sur l'article 40 de la Constitution fédérale suisse qui stipule que la Suisse doit entretenir une relation étroite avec sa diaspora. C'est exactement ce que nous accomplissons à travers ces quatre missions.

Le Conseil des Suisses de l'étranger se compose de 140 membres (120 membres de l'étranger et 20 membres de Suisse). Le secrétariat compte 15 collaborateurs. Ces derniers accomplissent les tâches. Le secrétariat prépare les séances du Comité et du Conseil et met en œuvre les décisions. C'est une partie de notre travail. Le service juridique entretient le contact avec les associations suisses dans le monde et répond aux questions.

Sur le site internet de l'OSE, on trouve une Community réservée aux Suisses de l'étranger. Une section spéciale a été créée pour les délégués du CSE pour faciliter les échanges entre eux. Il existe aussi un groupe WhatsApp. Celui-ci n'est toutefois pas officiel, car il n'a pas été créé par l'OSE, mais par certains membres du CSE.

L'OSE est en partie responsable de la collecte de fonds. 2/3 des coûts sont pris en charge par la Confédération, 1/3 est à la charge de l'OSE.

La « Revue Suisse » paraît quatre fois par an en allemand, français, espagnol et anglais. La version italienne s'intitule « Gazzetta Svizzera ».

En raison du coronavirus, différents camps pour les jeunes ont dû être annulés en 2020 et en 2021. À la place, des cours de langue en ligne et un congrès en ligne ont été organisés.

Ariane Rustichelli demande d'entrer en contact via la Community ou directement avec l'OSE. Le document R-2021/20b « OSE et politique : lignes directrices » est un document important.

#### 5. Remerciements aux membres quittant le Comité

Au nom du Comité et du CSE, Remo Gysin adresse ses remerciements à Sabine Silberstein et à Roger Sauvain. Tous deux quittent le Comité et le CSE à la fin août 2021. Sabine Silberstein était membre du CSE depuis 1999 et du Comité de l'OSE depuis 2009. Roger Sauvain était membre du CSE depuis 2013 et du Comité de l'OSE depuis 2014. Ces deux dernières années, il occupait la fonction de vice-président.

Beat Knoblauch (Australie) remet à Remo Gysin des fleurs virtuelles et le remercie pour son grand engagement au sein du CSE et de l'OSE.

Robert Reich, président de la FESE, remercie à son tour Remo Gysin pour l'excellente collaboration.

Filippo Lombardi remercie Remo Gysin pour sa présidence de six ans et les 21 années au sein du Comité. Remo Gysin s'est engagé en particulier dans les domaines de l'assurance sociale, des droits politiques des Suissesses et Suisses de l'étranger et de la politique bancaire ainsi que pour le projet de création d'un monument commémoratif dédié aux victimes suisses du nazisme.

## **6. Élections 2021 – séance de constitution du CSE**

### **6.1. Membres de l'étranger**

#### **6.1.1. Résultats des élections des délégués des communautés suisses à l'étranger**

##### **Décision**

Le Conseil approuve à l'unanimité par 104 voix les résultats des élections des délégués des communautés suisses à l'étranger pour la législature 2021-2025 conformément au document R-2021/21a.

#### **6.1.2. Élection d'autres membres de l'étranger**

##### **Décision**

Conformément au document R-2021/21b, le Conseil élit les 10 personnes suivantes comme membres de l'étranger pour la législature 2021-2025 au sein du CSE :

##### **Florence Roth, déléguée de Belgique**

élue par 94 voix contre 1 et 5 abstentions.

##### **René Strehler, délégué de Belgique**

élu par 92 voix contre 3 et 5 abstentions.

##### **Angelina Casutt, déléguée d'Irlande**

élue par 94 voix contre 1 et 5 abstentions.

##### **Roland Erne, suppléant d'Irlande**

élu par 90 voix contre 2 et 8 abstentions.

##### **Reto Derungs, délégué de République dominicaine**

élu par 94 voix contre 1 et 5 abstentions.

##### **Annette Aerni Mendieta, déléguée de Bolivie**

élue par 96 voix contre 1 et 3 abstentions.

##### **Shazaad Kasmani, délégué du Kenya**

élu par 92 voix contre 1 et 7 abstentions.

##### **Ines Islamshah-Wiget, suppléante du Kenya**

élue par 92 voix contre 2 et 6 abstentions.

##### **Hermes Murrat, délégué du Liban**

élu par 95 voix contre 1 et 4 abstentions.

##### **Urs Stirnimann, délégué des Émirats arabes unis**

élu par 96 voix contre 2 et 3 abstentions.

#### **6.1.3. Élection des représentants pour les deux sièges des jeunes**

Les deux sièges des jeunes de l'YPSA figurent dans le document R-2021/21a. À cet effet, voir le point 6.1.2 de l'ordre du jour « Résultats des élections des délégués des communautés suisses à l'étranger ».

##### **Décision**

Sur recommandation de l'YPSA, le Conseil élit Luis Alberto Gostin Kramer (Chili), et Jacqueline Siffer (États-Unis), comme membres du CSE.

## 6.2. Élection des membres de Suisse

### Décision

Sur proposition du comité, le Conseil élit les 18 personnes suivantes comme membres de Suisse au sein du CSE pour la période législative 2021-2025, conformément au document R-2021/21d :

**Ambühl Hans, educationsuisse**

élu par 96 voix et 5 abstentions.

**Baur François, economiesuisse**

élu par 94 voix contre 1 et 6 abstentions.

**Büchel Roland Rino, UDC**

élu par 70 voix contre 16 et 15 abstentions.

**Lombardi Filippo, PDC**

élu par 98 voix contre 1 et 2 abstentions.

**Gianello Giampiero, Pro Ticino**

élu par 88 voix contre 3 et 10 abstentions.

**Metzger Lucas, trésorier**

élu par 97 voix et 4 abstentions.

**Reich Robert, Fondation pour les enfants suisses à l'étranger**

élu par 96 voix et 5 abstentions.

**Rüegger Monika, UDC**

élu par 56 voix contre 28 et 17 abstentions.

**Rytz Regula, les VERT-E-S suisses**

élu par 86 voix contre 4 et 11 abstentions.

**Schneider-Schneiter Elisabeth, Le Centre**

élu par 90 voix contre 2 et 9 abstentions.

**Schwarzenbach Sabina, Pro Helvetia**

élu par 96 voix contre 2 et 5 abstentions.

**Sommaruga Carlo, PS**

élu par 89 voix contre 12 et 2 abstentions.

**Ernst Steinmann**

élu par 88 voix contre 2 et 13 abstentions.

**Stern Jean-Pierre, Fondation pour les Suisses de l'étranger**

élu par 97 voix contre 1 et 5 abstentions.

**Weber Beatrice, Croix-Rouge suisse**

élu par 100 voix et 3 abstentions.

**Wehrli Laurent, PLR**

élu par 96 voix contre 2 et 5 abstentions.

**Wyss Sarah, PS**

élu par 90 voix contre 5 et 8 abstentions.

**Zschaler Peter, swissinfo**

élu par 98 voix et 5 abstentions.

Deux sièges en Suisse restent vacants jusqu'à nouvel ordre.

## 7. Élection du Comité

Remo Gysin indique que le président et le trésorier sont élus séparément.

L'art. 18, alinéa 1 stipule que : « Le Comité se compose du président, du trésorier et, au maximum, de neuf autres membres du CSE. Il doit comprendre une majorité de Suissesses et Suisses de l'étranger. » Le nombre de membres du Comité est donc limité à onze.

Le ratio entre membres de Suisse et membres de l'étranger reste ouvert dans cette fourchette et selon les directives concernant la majorité. Ces dernières années, on parlait d'un ratio de 5 membres de Suisse contre 6 membres de l'étranger. En raison du retrait de l'ancien conseiller national Claudio Zanetti (Suisse) et de Silvia Schoch (étranger), le ratio est de 4 contre 5. En principe, le président et le trésorier (chargé de la comptabilité) sont des membres de Suisse.

L'OSE est l'Organisation des Suissesses et Suisses de l'étranger. Dans la poursuite de ce but, le Comité souhaite accorder plus de poids aux Suissesses et Suisses de l'étranger en matière de conception et de direction.

Il propose au Conseil des Suisses de l'étranger (CSE) de respecter un ratio de 4 membres de Suisse contre 7 membres de l'étranger lors de l'élection des membres du Comité.

### Décision

Le Conseil approuve, par 103 voix contre 2 et 5 abstentions, l'élection des membres du Comité en respectant le ratio de 4 membres de Suisse contre 7 membres de l'étranger.

### 7.1. Élection du président

Filippo Lombardi se présente au Conseil des Suisses de l'étranger.

### Décision

Le Conseil élit Filippo Lombardi par 101 voix contre 2 et 3 abstentions comme président de l'OSE au 1<sup>er</sup> septembre 2021 pour la législature 2021-2025.

Remo Gysin félicite chaleureusement son successeur pour son élection.

### 7.2. Élection du trésorier

Lucas Metzger se présente au Conseil des Suisses de l'étranger.

### Décision

Le Conseil élit Lucas Metzger par 104 voix et 4 abstentions comme membre du Comité et trésorier de l'OSE au 1<sup>er</sup> septembre 2021 pour la législature 2021-2025.

### 7.3. Élection d'autres membres du Comité : membres de Suisse

Remo Gysin indique qu'il faudra départager les prétendants aux sièges de l'étranger, dont deux sont encore vacants. En effet, trois candidats se présentent. Laurent Wehrli et Carlo Sommaruga se présentent au Conseil des Suisses de l'étranger.

Madame Monika Rügger retire sa candidature. Il n'y a donc pas d'élection éliminatoire.

### Décision

Le Conseil élit Laurent Wehrli par 101 voix contre 4 et 3 abstentions en tant que membre du Comité de l'OSE au 1<sup>er</sup> septembre 2021 pour la législature 2021-2025.

### Décision

Le Conseil élit Carlo Sommaruga par 90 voix contre 11 et 7 abstentions en tant que membre du Comité de l'OSE au 1<sup>er</sup> septembre 2021 pour la législature 2021-2025.

#### 7.4. Élection d'autres membres du Comité : membres de l'étranger

Certaines voix s'expriment en faveur d'une augmentation du nombre de membres du Comité pour la prochaine législature. Remo Gysin transmet cette suggestion au nouveau président, Filippo Lombardi. Remo Gysin précise toutefois qu'un Comité de 13 membres est déjà important. Il doit se réorganiser et former des commissions.

Les candidats ont la possibilité de se présenter durant 90 secondes au Conseil des Suisses de l'étranger.

##### Décision

Le Comité élit les 7 personnes suivantes en tant que membres de l'étranger du Comité de l'OSE au 1<sup>er</sup> septembre 2021 pour la législature 2021-2025 :

Dominique Baccaunaud Vuillemin, France	élu par 78 voix
Gian Franco Definti, Italie	élu par 77 voix
Helen Freiermuth, Turquie	élue par 62 voix
Albert Küng, Allemagne	élu par 66 voix
David W. Mörker, États-Unis	élu par 83 voix
Franz Muheim, Grande-Bretagne	élu par 71 voix
Carmen Trochsler, Australie	élue par 92 voix

Ne sont pas élus :

Constantin Kokkinos, Grèce (50 voix)

Philippe Magnenat, Canada (53 voix)

Remo Gysin félicite chaleureusement les membres du Comité élus et leur souhaite un plein succès. Il remercie Messieurs Kokkinos et Magnenat d'avoir présenté leur candidature.

#### 7.5. Motion « Roland Isler » (Australie) concernant la rédaction d'un code de conduite pour les membres du CSE et les membres du Comité de l'OSE.

Roland Isler : La motion a été déposée en réaction à la question parlementaire de Madame Monika Rüegger au Conseil fédéral dans le cadre de laquelle l'OSE a été indûment dénigrée.

Remo Gysin : Madame Rüegger a retiré sa candidature pour le Comité. L'élaboration d'un code de conduite a été incluse dans les objectifs de la législature 2021-2025.

Filippo Lombardi fait remarquer que la motion ne doit pas reposer sur un cas isolé. Le Comité nouvellement formé participera à une retraite en octobre 2021. Il traitera différents objets et réfléchira également à la collaboration future.

##### Décision

Le Comité approuve par 75 voix contre 12 avec 18 abstentions la motion de Roland Isler (Australie) d'élaborer un code de conduite pour les membres du CSE et du Comité.

#### 7.6 Élection de Remo Gysin comme président honoraire du CSE

Filippo Lombardi propose l'élection de Remo Gysin comme président honoraire du CSE.

##### Décision

Le Conseil approuve par 90 voix contre 8 et 6 abstentions la proposition de Filippo Lombardi d'élire Remo Gysin comme président honoraire du CSE.

Remo Gysin est ravi et exprime sa gratitude pour cet honneur.

## 8. Élection de la commission de la « Revue Suisse »

### Décision

Conformément au document R-2021/23, le Conseil élit les 6 personnes suivantes comme membres de la commission de la « Revue Suisse » pour la législature 2021-2025 :

#### **Christian Zeugin**

élu par 97 voix contre 1 et 4 abstentions.

#### **Claudia Iseli**

élue par 96 voix contre 2 et 4 abstentions.

#### **Helmut Uwer**

élu par 95 voix contre 3 et 4 abstentions.

#### **Tilmann Renz**

élu par 96 voix contre 2 et 4 abstentions.

#### **Ariane Rustichelli**

élue par 96 voix contre 3 et 3 abstentions.

#### **Gaëlle Courtens**

élue par 93 voix contre 3 et 6 abstentions.

Remo Gysin félicite et remercie Christian Zeugin ainsi que les membres élus pour leur excellent travail. La « Revue Suisse » est un média important de très haute qualité.

## 18. Table ronde

Johannes Matyassy félicite le Comité et le CSE pour les élections. L'augmentation du nombre de Suissesses et Suisses de l'étranger revêt une grande importance pour la communauté. Le nombre de doubles nationaux est important. Il remercie le CSE pour la bonne coopération. Le COVID-19 est un sujet grave, mais il est en partie occulté par l'Afghanistan.

- Le DFAE dispose d'un large réseau à l'étranger. Il offre des prestations de services. Le thème de la vaccination est un sujet exigeant et complexe. Le DFAE a signalé cette problématique très tôt. Laurent Wehrli a soumis une question au Conseil national lors de la dernière session. Le Conseil fédéral a répondu et déclaré qu'il n'y avait aucune marge de manœuvre. L'ordonnance est modifiée au 1<sup>er</sup> septembre 2021 et les Suissesses et Suisses de l'étranger peuvent se faire vacciner en Suisse, même s'ils ne disposent pas d'une assurance maladie. Les doses de vaccin résiduelles ne peuvent pas simplement être envoyées à l'étranger. C'est impossible et même interdit pour des raisons juridiques.
- Environ 30 000 personnes en plus se sont inscrites pour les élections. La Chancellerie fédérale coordonne les opérations au niveau fédéral. Les compétences relèvent des cantons. En juin 2021, un test a été organisé dans trois pays. Un autre test est prévu en novembre 2021. La moitié des personnes en droit de voter ont obtenu les textes soumis à la votation normalement par la poste ; l'autre moitié, par la voie diplomatique. Une évaluation suivra. Un nouveau calendrier est mis en place concernant le vote électronique. Les dispositions légales seront adaptées. La consultation dure jusqu'à fin août 2021.
- L'application « Travel Admin » a fait ses preuves durant la crise du coronavirus. Elle a été optimisée et elle est très utilisée.
- Une plate-forme numérique et mobile sera créée, destinée à compléter les services existants pour la communauté des Suisses de l'étranger. Il s'agit d'une offre supplémentaire. Le conseiller fédéral Ignazio Cassis présentera le projet pilote lors du congrès 2022.

- Les services d'état civil ne sont pas encore assez disponibles en ligne. Les premiers remaniements seront réalisés d'ici fin 2021.
- Il y a du nouveau aussi dans le domaine du conseil en matière de migration et de retour en Suisse. Ces offres seront proposées en complément de l'offre existante de l'OSE. Le DFAE n'éditera plus de brochures papier. Les informations seront uniquement disponibles en ligne et ainsi toujours dans leur version actuelle.
- Un autre projet s'intitule « Aging Abroad ». 22 % des Suissesses et Suisses de l'étranger ont 65 ans ou plus. Les besoins changent pour ce groupe de personnes. Cette communauté doit bénéficier à l'avenir d'un soutien encore plus ciblé. Les premiers résultats seront disponibles l'année prochaine.
- Une nouvelle convention doit être signée avec l'OSE. La convention existante expire à la fin 2021. Les négociations avancent bien. Le DFAE a tout intérêt à ce que la collaboration soit agréable et efficace. Nous souhaitons intensifier la collaboration.

Remo Gysin remercie Johannes Matyassy et le DFAE pour cette collaboration placée sous le signe de la simplicité et de la confiance.

### **Série de questions :**

Beat Knoblauch, Australie : Ni l'OSE ni les organisations faitières et les associations suisses ne disposent des adresses des associations. Il est difficile de les obtenir. Pourtant l'accès à ces adresses devrait être assuré.

Johannes Matyassy : Le problème est connu. Les adresses ne peuvent pas être communiquées pour des raisons de protection des données. Les associations doivent mieux se connecter à la plate-forme SwissCommunity. La nouvelle application du DFAE devrait contribuer à améliorer la situation.

Sabine Silberstein, Singapour : Peu de Suissesses et Suisses de l'étranger habitent à proximité d'un consulat. Les voyages à l'intérieur des pays sont parfois difficiles. Les certificats de vie ne peuvent pas encore être soumis virtuellement.

Laurent Perriard : Durant la pandémie de coronavirus, la Caisse suisse de compensation (CSC) a simplifié les processus, permettant la transmission des attestations en ligne. La CSC est en train de numériser certains processus.

David W. Mörker, États-Unis : Le versement de la rente AVS devrait être plus équitable.

Laurent Perriard, DFAE indique que l'Office fédéral des assurances sociales est compétent en la matière.

Rolf Blaser, Sri Lanka se renseigne sur les interfaces de la collaboration entre l'OSE et le DFAE.

Johannes Matyassy explique que celles-ci sont définies dans le cadre de la convention entre l'OSE et le DFAE. Dans la convention de prestations figurent les responsables des tâches.

Constantin Kokkinos, Grèce : Les ambassades devraient organiser plus d'événements pour relier entre eux les Suisses de l'étranger, faciliter le travail des clubs suisses et renforcer le réseau.

Johannes Matyassy a conscience du problème. Le COVID-19 a fait beaucoup bouger les choses dans le monde virtuel. Il fait appel à la responsabilité de chacun. Ce n'est pas la seule responsabilité des ambassades. Les nouvelles technologies doivent être utilisées.

## **9. Procès-verbal de la réunion du 20 mars 2021**

### **Décision**

Le Conseil adopte le procès-verbal par 89 voix et 9 abstentions.

## **Affaires statutaires**

### **10. Approbation des comptes annuels 2020**

Lucas Metzger présente les comptes annuels 2020. Les résultats ont été influencés par le COVID-19. Divers camps d'hiver ont dû être annulés.

### **Décision**

Le Conseil adopte les comptes annuels 2020 par 92 voix contre 2 et 7 abstentions.

Remo Gysin remercie Lucas Metzger et Attila Kiskery, responsable de la comptabilité à l'OSE, pour leur travail efficace.

### **11. Prise de connaissance du rapport d'audit de BDO**

Le Conseil des Suisses de l'étranger prend connaissance du rapport d'audit de BDO.

### **12. Élection de l'organe de révision**

Lucas Metzger fait part du souhait de renouveler le mandat de la société d'audit BDO pour les deux prochains exercices.

### **Décision**

Le Conseil approuve par 90 voix contre 4 et 5 abstentions la nomination de BDO comme organe de révision.

### **13. Octroi de la décharge**

#### **13.1. Comité**

### **Décision**

Le Conseil octroie par 83 voix contre 3 et 11 abstentions la décharge au Comité pour l'année 2020.

#### **13.2. Direction**

### **Décision**

Le Conseil octroie par 80 voix contre 4 et 13 abstentions la décharge à la direction pour l'année 2020.

#### 14. Approbation du rapport d'activité 2020

Selon la décision du CSE du 20 mars 2021, la présidence, la vice-présidence et le trésorier touchent les indemnités annuelles suivantes :

Présidence	Indemnité	CHF 12 000.–
	Forfait pour frais	CHF 16 500.–
Vice-présidence chacun	Indemnité	CHF 2000.–
	Forfait pour frais	CHF 2000.–
Trésorier	Indemnité	CHF 5500.–
	Forfait pour frais	CHF 2000.–

#### Décision

Le Conseil adopte le rapport annuel 2020 par 86 voix contre 1 et 11 abstentions.

#### 15. Objectifs de la législature 2021-2025

Filippo Lombardi : Les objectifs de la législature 2021-2025 doivent être formellement approuvés. Un code de conduite sera rédigé et présenté au Conseil. L'OSE devra à nouveau fixer des priorités dans la nouvelle législature. Dans les prochaines années, les prestations de services pour les Suissesses et Suisses de l'étranger devront être étendues. L'OSE souhaite aussi bénéficier de plus d'attention au Palais fédéral et s'engage en faveur du vote électronique. Le lobbying doit être renforcé.

#### Décision

Le Conseil approuve par 95 voix contre 1 et 2 abstentions les objectifs de la législature 2021-2025 conformément à la liste dans le document R-2021/25e.

#### 16. Congrès : lieu et thème du congrès 2022

Filippo Lombardi : Le congrès 2022 aura lieu à Lugano du 19 au 21 août 2022 et sera consacré au thème suivant : « Quels défis pour notre démocratie ? » Comme c'était prévu pour 2020 et 2021, un événement spécial sur l'égalité des chances et la promotion des femmes fera aussi partie du programme.

#### 17. Informations du Comité et de la direction

##### 17.1. Consultation de l'OSE sur les sujets de votations fédérales

Aucune nouvelle information.

##### 17.2. Nouvelles concernant le projet de monument commémoratif

Remo Gysin : Le concept-cadre conçu par le groupe de pilotage « Un mémorial suisse pour les victimes du national-socialisme » a été remis au Conseil fédéral pour sa mise en oeuvre. Le DFAE est responsable de la gestion au sein de l'administration fédérale. En comparaison avec les idées initiales, le projet a été étendu et repose désormais sur trois piliers : « commémorer – transmettre – connecter ». Le concept est soutenu par environ 50 institutions importantes et plus de 150 personnalités. Le Comité a demandé à Remo Gysin de rester membre du groupe de pilotage. Remo Gysin ou Ariane Rustichelli, également membre du groupe de pilotage, se feront un plaisir de répondre à toute question concernant le projet.

### 17.3. Thèmes politiques (banque, vote électronique, vaccination contre le coronavirus)

#### Vote électronique

Ariane Rustichelli : Depuis 2019, il n'existe plus de système de vote électronique en Suisse. Les premiers essais de vote électronique ont été réalisés en 2002. Alors que le vote électronique était au point mort, la Chancellerie fédérale a présenté ses projets pour une réintroduction de ce canal de vote en décembre 2020. Le projet pourra probablement être réalisé dès 2022.

Ce printemps, une procédure de consultation en faveur de la révision des droits politiques a été engagée, condition requise à la réintroduction de tests concernant les votations. L'OSE a soumis sa prise de position à la procédure de consultation.

À la suite de la votation du 13 juin 2021, le DFAE a mené une enquête sur l'envoi du matériel de vote par le biais des ambassades et consulats. Monsieur Matyassy, directeur de la Direction consulaire, a déjà abordé ce point.

Pour mémoire : la dernière décision du CSE sur le vote électronique remonte au 16 août 2019. Les demandes adressées au Conseil fédéral étaient les suivantes :

1. Que soit mis en place un système de vote électronique pour les élections fédérales de 2023.
2. Que le Conseil fédéral assume également, en plus de son rôle de régulateur, le rôle de leader pour le développement et la maintenance d'un système d'élection et de vote électronique.
3. Que le Conseil fédéral mette à disposition des moyens pour le développement et la maintenance d'un système d'élection et de vote électronique.

Durant sa réunion du 10 mars 2021, le Comité de l'OSE a demandé à la direction de se renseigner sur ce qui pouvait être fait dans le domaine de la communication pour soutenir l'introduction du système de vote électronique et pour répondre au besoin des Suissesses et Suisses de l'étranger d'exercer leurs droits politiques.

Voici les décisions prises :

Analyse des problèmes auxquels les Suissesses et Suisses de l'étranger sont confrontés afin d'obtenir des informations précises et concrètes et de tenir un discours différencié sur les problèmes en relation avec le système de vote par correspondance.

Cela signifie qu'après chaque votation fédérale (soit quatre fois par an), les délégués reçoivent pendant une période de deux ans un questionnaire électronique pour déterminer s'ils ont reçu leur matériel de vote dans les délais impartis. L'OSE a commencé cette action en 2021 et elle s'achèvera en 2022. De plus, il a été décidé de compléter ces mesures par un sondage de plus grande envergure réalisé une fois par an et envoyé à tous les destinataires de la newsletter de l'OSE (42 000 personnes). Le premier envoi aura lieu à la fin de l'année 2021.

L'OSE continue d'entretenir un dialogue ouvert et régulier avec la Chancellerie fédérale et le DFAE ainsi qu'avec la Conférence suisse des Chanceliers d'État. Toutes les informations concernant le vote électronique figurent dans la feuille d'information sur le vote électronique. Il existe également une feuille d'information sur les banques. Elle est comprise dans le kit de bienvenue.

Remo Gysin : Une résolution intitulée « Reconnaissance des certificats de vaccination établis à l'étranger avec les vaccins homologués par l'OMS » est en préparation. Voir document R-2021-27c.

#### Décision

Le Conseil approuve par 91 voix contre 1 et 2 abstentions la résolution « Reconnaissance des certificats de vaccination établis à l'étranger avec les vaccins homologués par l'OMS ».

**La réunion se termine à 17h35 et reprend le lundi 23 août 2021 à 13h00.**

## Ordre du jour de la réunion du lundi 23 août 2021 (suite)

Remo Gysin salue les personnes présentes à la suite de la réunion.

### 19. Reconnaissance de nouvelles associations suisses

Il n'y a aucune demande de reconnaissance d'associations suisses. Actuellement, 643 associations suisses sont inscrites. 509 sont reconnues et 134 sont associées.

### 20. Fondation « Place des Suisses de l'étranger Brunnen » (Alex Hauenstein)

La Fondation « Place des Suisses de l'étranger Brunnen » a réalisé une vidéo pour cette réunion du CSE. Dans cette vidéo, le président de la Fondation, Alex Hauenstein, se présente et expose ensuite la position des Suissesses et Suisses de l'étranger ainsi que le travail accompli par la Fondation. Remo Gysin remercie Alex Hauenstein pour son message depuis Brunnen.

### 21. Groupe de travail « Représentation des Suisses de l'étranger au Parlement » (Constantin Kokkinos)

Constantin Kokkinos salue les participants et les informe sur le groupe de travail. Celui-ci a été mis sur pied par Vincent Croset, Loredana Guetg-Wyatt, Stéphanie Leu, Hermes Murrat et Daniel Plumet.

Tous les Suissesses et Suisses de l'étranger inscrits sur un registre électoral peuvent voter. Ils sont environ 10 %. Au Parlement, après l'élection de Tim Guldemann, il n'y a plus de représentation active. L'objectif du groupe de travail est de préparer le terrain pour une représentation directe des Suissesses et Suisses de l'étranger au Parlement. Les citoyens suisses à l'étranger ont une autre vision du monde que les citoyens suisses vivant sur le territoire helvétique. Les membres de la « Cinquième Suisse » pourraient ainsi apporter une contribution directe, même si cela ne concerne qu'une petite partie d'entre eux. Un questionnaire a été envoyé aux parlementaires. Environ 35 % ont approuvé l'idée de mettre en place des sièges pour les Suisses de l'étranger. Le soutien des politiciens et des partis est indispensable. Le chemin sera difficile.

Remo Gysin : Le groupe « Kokkinos » s'organise de façon autonome. L'OSE apporte son soutien et donne au groupe la possibilité d'échanger au sein du CSE. Celles et ceux qui souhaitent participer ou poser des questions peuvent s'adresser directement à Monsieur Kokkinos.

Remo Gysin remercie ce dernier ainsi que l'ancien délégué du CSE Vincent Croset et les membres actuels du groupe de travail pour leur précieuse contribution.

### 22. Discussion

David W. Mörker anime la discussion. Celle-ci peut être suivie en direct en ligne.

Lien vers la diffusion en direct du 20 août 2021 : <https://youtu.be/axW3HazAhyM>

Lien vers la diffusion en direct du 23 août 2021 : <https://youtu.be/dFg3icBnwTk>

### 23. CH/UE : quel avenir après l'échec de l'accord-cadre?

- **Situation actuelle**
- **Points de vue contradictoires sur la situation initiale et les objectifs futurs**
- **Discussion et questions**
- **Conclusion et actions ultérieures de l'OSE : adoption d'une résolution sur une éventuelle résolution**

Débat sur le sujet avec Sarah Wyss, CN/PS, Vincent Maitre, CN/Le Centre, Jan Atteslander, responsable Économies extérieures chez economiesuisse, et Roger Köppel, CN/UDC.

Filippo Lombardi remercie tous les participants pour leur précieuse contribution et cet intéressant échange d'opinions.

Une résolution intitulée « Le Conseil fédéral doit définir une stratégie claire pour maintenir les acquis de la libre circulation des personnes » a été élaborée et est soumise pour approbation au CSE.

La dernière phrase dans le deuxième paragraphe est adaptée comme suit :

*« La plupart des Suissesses et Suisses de l'étranger ont une famille et, sans liberté de circulation, il se peut que des familles soient déchirées. Le regroupement familial ne serait en effet plus automatiquement garanti lors de l'immigration. »*

Le CSE vote sur le maintien ou la modification du mot « très » dans le troisième paragraphe de la résolution:

*« Le Conseil des Suisses de l'étranger (CSE), organe suprême de l'Organisation des Suisses de l'étranger, se montre donc très inquiet quant à l'évolution des relations entre la Suisse et l'UE. »*

#### **Décision**

Le Conseil approuve par 43 voix contre 32 et 15 abstentions le maintien du mot « très » dans le troisième paragraphe de la résolution.

#### **Décision**

Le Conseil approuve par 78 voix contre 7 et 8 abstentions le maintien de la résolution « Le Conseil fédéral doit définir une stratégie claire pour maintenir les acquis de la libre circulation des personnes ».

## **24. Divers**

### **Demandes de Patrick Wyss**

Remo Gysin : Patrick Wyss, Mexique, a fait deux demandes. La création d'un groupe de travail constitué de différentes institutions et du DFAE. En raison de l'ordre du jour déjà très chargé, cette demande est reportée à la prochaine réunion du CSE.

La deuxième demande de Patrick Wyss, datée du 2 mars 2021 et concernant l'accord-cadre avec l'UE, a été traitée lors de la présente réunion et elle est ainsi réglée.

### **Fintech**

Lucas Metzger annonce que l'OSE est en contact avec une entreprise Fintech. Celle-ci propose des services similaires à ceux d'une banque en Suisse et souhaite étendre ses prestations à l'étranger. L'autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) doit accorder une licence. De plus amples informations suivront dans les meilleurs délais.

### **Informations de la réunion du Comité à l'attention du CSE**

Le Comité ne rendra exceptionnellement pas compte au CSE de sa dernière réunion du 14 août 2021, car cette dernière a essentiellement servi à la préparation de la présente réunion du CSE.

### **Prochaines réunions du CSE**

Samedi 27 novembre 2021, après-midi, en ligne

Samedi 12 mars 2022 au Rathaus à Berne

Vendredi 19 août 2022 à Lugano

Pour conclure, Remo Gysin déclare : la réunion du CSE de ce jour montre, notamment avec les thèmes « Suisse/UE », « représentativité » et « mémorial suisse », que l'OSE sait réfléchir dans un contexte plus large. Les assurances sociales, les banques et le vote électronique sont des sujets récurrents. L'OSE est bien positionnée et dispose d'un bon réseau en Suisse et à l'étranger. Elle peut ainsi faire valoir son influence. Le secrétariat est créatif et travaille de manière ciblée. La « Revue Suisse » est excellente. Nos comptes répondent aux plus hautes exigences.

Les facteurs de réussite de l'OSE sont le « travail d'équipe » et les « partenariats ».

Remo Gysin remercie les membres du CSE pour la fructueuse collaboration et leur engagement. Il remercie Ariane Rustichelli et son équipe au secrétariat, le Comité, les représentants du DFAE et les organisations partenaires de l'OSE. Les rencontres du CSE étaient les moments forts de l'année. Il achève sa présidence avec gratitude.

Il remercie également toutes les personnes qui ont travaillé dans les coulisses de cette réunion, les interprètes et les techniciens de l'entreprise Kilchenmann AG. Remo Gysin souhaite tout le meilleur et un plein succès à son successeur Filippo Lombardi ainsi qu'à tous les membres du CSE.

La réunion se termine à 16h50.

Rédactrice du procès-verbal

Le président

Sandra Jehle

Remo Gysin